

Analyser les mouvements d'accès et de retrait de l'emploi au cours de la période d'insertion professionnelle

par Henri Eckert

L'analyse des mouvements d'accès et de retrait de l'emploi permet de décrire le processus d'insertion professionnelle dans son dynamisme propre, sans comparaison avec une autre population. L'appréciation macrosociologique se révèle homogène avec l'appréciation de l'insertion professionnelle d'un individu particulier.

À quel moment une cohorte de nouveaux venus sur le marché du travail peut-elle être considérée comme insérée dans la vie active? Les difficultés rencontrées par celui qui, économiste ou sociologue, souhaite apporter une réponse à cette question, ne sont pas les mêmes selon le point de vue - micro ou macro - choisi au départ. Selon Jean Vincens (1997 et 1998), la première approche - « qui va de l'individu à la cohorte » (1998, p. 60) – confronte à la nécessité d'une définition individuelle de l'insertion professionnelle avant de poser, par convention, que la cohorte devra être considérée comme insérée dès lors que « y % de ses membres satisf[ont] la définition individuelle » (1997, p. 33). La seconde approche - qui « consiste à se situer d'emblée au niveau macroéconomique et à suivre les cohortes définies par leur date d'entrée dans la vie active » (1998, p. 60) – offre, en revanche, l'avantage indéniable de ne réclamer « aucune définition a priori de l'insertion individuelle » (idem); l'attention peut alors se focaliser sur les « régimes d'insertion », dans le cadre d'une approche « centrée sur la cohorte et son devenir » (1998, p. 65).

Une telle approche – nécessairement « longitudinale » et « multicritères », pour reprendre les termes de Jean Vincens – s'attache à suivre l'évolution de quelques variables caractéristiques, jugées pertinentes : « [...] pour chaque cohorte, la valeur des principales variables change rapidement au cours d'une première phase de la trajectoire. Le changement se ralentit ensuite, la valeur de certaines variables reste quasi constante pendant de nombreuses années de la vie de la cohorte avant de recommencer à changer plus rapi-

Henri Eckert est sociologue, chargé d'études au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). Il a publié récemment : « L'émergence d'un ouvrier bachelier ; les "bac pro", entre déclassement et recomposition de la catégorie des ouvriers qualifiés », in Revue française de sociologie, XL-2, 1999. En collaboration avec Patrick Veneau : « Le rapprochement de l'école et de l'entreprise dans l'enseignement technique : sur les limites d'une rationalisation volontariste », in Revue française de pédagogie, n° 131, avril-mai-juin 2000.

dement. » (1998, p. 61) Si les évolutions de ces différentes variables n'ont aucune raison d'être synchronisées a priori, l'hypothèse suggère malgré tout que, « pour certaines variables au moins, les taux de changement sont suffisamment contrastés pour laisser apparaître une phase d'insertion et une phase de stabilisation » (1998, p. 62). À ce point, la tentation se fait forte – quitte à négliger les autres critères – de recourir à l'évolution du taux de chômage de la cohorte, tant il est vrai que nous ne sommes jamais « très loin de la définition de l'insertion d'une cohorte par la similitude de son taux de chômage avec celui d'une population de référence » (1997, p. 33). Surgissent, pourtant, quelques difficultés qu'il nous faut évoquer à présent.

Si la prise en compte de plusieurs critères pose inévitablement le problème de la simultanéité ou, pour le moins, de la convergence de leurs évolutions, le recours à l'un quelconque de ces critères peut poser déjà des problèmes spécifiques. Tel est le cas, nous semble-t-il, du taux de chômage : bien qu'il paraisse aller de soi, son application au processus d'entrée dans la vie active pourrait s'avérer inadéquate. Un taux de chômage n'a, en toute rigueur, de sens qu'en tant qu'il est rapporté à une population active constituée; peut-il, dès lors, être appliqué à une population dont la spécificité est, précisément, de s'intégrer à la population active¹? Si la population active totale est, en France, définie par la population en emploi à laquelle s'ajoute la population sans emploi à la recherche d'un emploi (Gazier, 1992, p. 45), l'obstacle tient, lorsqu'il s'agit d'une population en cours d'insertion professionnelle, à l'appréciation de la situation de qui, sans emploi officiel, est censé en rechercher un. Cet obstacle résulte avant tout du caractère flou de la frontière qui sépare, au début du processus d'entrée dans la vie professionnelle en particulier, le chômage de l'inactivité ; il résulte aussi des brouillages induits par la très grande variété des situations possibles entre inactivité et emploi traditionnel.

Ce dernier aspect mérite quelques précisions. Les difficultés croissantes rencontrées par nombre de jeunes pour s'insérer dans la vie active se sont, certes, traduites par un allongement de la « *transition professionnelle* » (Rose, 1998). Elles ont aussi favorisé l'émergence – sinon la ré-émergence – de zones d'ac-

tivités plus floues. Lieux de production de biens marchands ou non, matériels, culturels ou symboliques, ils se situent entre activité économique officielle et économie souterraine. Laurence Roulleau-Berger a entrepris la description de ces « mondes de la petite production urbaine » et invite à les penser à travers la notion d'espace intermédiaire, défini comme « segment sociétal où se réinterprètent, s'inventent des normes de travail et d'activité qui peuvent intervenir dans la reformulation de règles d'accès au travail salarié » (1999, p. 12). Si, du point de vue de l'insertion professionnelle, la question cruciale est celle du passage de ces mondes de la « petite » production à celui de la « grande » production, il n'en reste pas moins que leur existence participe du brouillage des frontières entre l'inactivité et l'emploi au cours du processus d'entrée dans la vie active et elle interroge la validité actuelle des discontinuités établies entre activité et travail salarié (Schwartz, 1997).

Un second obstacle, dans l'analyse des régimes d'insertion d'une cohorte de nouveaux venus sur le marché du travail, tient à l'usage même de la comparaison avec une population autre. Il y a, certes, la difficulté, quel que soit le critère de comparaison, à trouver une population de référence à laquelle confronter la population en insertion. Les données longitudinales récapitulant tout ou partie de l'histoire professionnelle de cohortes antérieures sont trop rares et les variations des critères selon l'âge des individus, issues de coupes réalisées à différentes dates dans l'histoire d'une population d'actifs, ne peuvent guère y suppléer. Si cette difficulté tient avant tout à ce qu'on ne dispose pas des séries nécessaires à la comparaison, elle ne s'y résume pourtant pas : la question est bien davantage de savoir si les critères de jugement sur l'insertion professionnelle d'une cohorte de nouveaux venus doivent nécessairement être recherchés en dehors de son histoire particulière ou s'ils peuvent être produits au cours même de cette histoire.

Le recours risqué à la comparaison avec une autre population ne résulterait-il pas, du reste, de n'avoir pas, jusqu'ici, pris la peine de rechercher un critère d'évaluation dans l'histoire des cohortes en insertion? En résumé: les critères de jugement sont-ils nécessairement exogènes et normatifs ou bien est-il possible d'élaborer des critères endogènes²,

¹ La population active totale ne cesse évidemment d'évoluer, ne serait-ce que du fait de l'entrée dans la vie active de nouveaux venus ou du retour sur le marché du travail de catégories qui s'en étaient retirées. Elle n'en conserve pas moins une certaine stabilité, que n'a pas une population qui entreprend de s'y intégrer.

² Nous utilisons ici le mot « endogène » dans son sens ordinaire, à savoir : « *Qui prend naissance à l'intérieur d'un corps, d'un organisme ; qui est dû à une cause interne* » (Petit Robert). En l'occurrence : produit par l'histoire de la cohorte.

construits dans et par l'analyse du processus d'insertion professionnelle, sans référence à quelque norme extérieure que ce soit ?

Les raisons que nous venons d'évoquer n'ont certes pas toutes le même statut et exigeraient d'être plus longuement développées : leur simple évocation nous semble toutefois justifier la prudence face à la référence à des taux de chômage comparés, pour inciter à rechercher d'autres critères d'appréciation de l'insertion professionnelle, définis dans histoire d'une cohorte de nouveaux venus sur le marché du travail. Or, l'analyse des mouvements d'accès et de retraits de l'emploi³, au cours des premières années de la vie d'une cohorte, nous paraît susceptible de fournir un critère d'évaluation de son devenir, à la fois endogène et pertinent. C'est à cette analyse que nous invitons le lecteur : d'abord à la description des indices construits pour rendre compte des mouvements observés dans la cohorte (première partie); ensuite, à l'exposé de leurs capacités à discriminer des souspopulations différentes au sein de cette cohorte (deuxième partie); enfin, à l'exploration des possibilités offertes par cette approche pour décrire les trajectoires individuelles (troisième partie). Cette démarche va de la cohorte à l'individu.

L'enquête « Génération 92 » fournit une occasion particulièrement propice à la mise en œuvre de ce projet. L'enregistrement des itinéraires individuels permet de connaître avec précision les dates auxquelles chacun accède à une période d'emploi ou s'en retire. Nous parlerons plutôt de séquence continue d'emploi⁴ et désignons par là toute période au cours de laquelle un individu s'est maintenu en emploi sans

³ Nous disons bien : accès et retrait de l'emploi. Si nous insistons de la sorte sur le mot emploi, c'est pour signaler que nous nous intéressons ici à l'accès à l'activité salariée reconnue dans le monde de la grande production, ou production officielle, par opposition aux activités de la « petite production » évoquées précédemment.

discontinuer, qu'il n'ait occupé, durant la période, qu'un seul emploi ou plusieurs, dans une même entreprise ou dans des entreprises différentes. Une séquence continue d'emploi est donc, par définition, toujours précédée et suivie d'une période de non-emploi : chômage, inactivité ou toute autre situation. L'analyse ne porte donc, en aucune manière, sur la mobilité professionnelle d'individus en début de vie active mais exclusivement sur leur participation à l'activité économique officielle, c'est-à-dire leur capacité tant à accéder à l'emploi qu'à s'y maintenir.

ANALYSER LES MOUVEMENTS MENSUELS D'ACCÈS ET DE RETRAIT DE L'EMPLOI

Notre projet est né d'une intuition simple : s'il y a fort à parier que les accès à l'emploi l'emportent largement sur les retraits pendant une période plus ou moins longue - que l'on pourra, pour cette raison précisément, qualifier de période d'insertion dans l'emploi – la disproportion entre accès et retraits, pour forte qu'elle puisse être en début de période, devrait aller en s'atténuant et déboucher sur une situation nouvelle, dans laquelle ces mouvements tendent à s'annihiler. C'est à partir de ce moment là seulement que la cohorte pourra, vraisemblablement, être considérée comme insérée dans l'activité économique officielle. Nous verrons plus loin que si les données de l'enquête « Génération 92 » valident cette intuition, elles n'en réclament pas moins de la préciser et d'en affiner la formulation. Il s'avère notamment que les (dés-)équilibres entre accès et retraits de l'emploi ne peuvent être interprétés correctement sans égard aux volumes en jeu, au fur et à mesure du déroulement du processus d'entrée dans la vie active.

Temporalité de l'installation dans l'emploi

Trois indices suffisent à évaluer les rapports entre accès et retraits de l'emploi officiel : un indice de volume $(x_{(m)}$ ou $X_{(m)})$, un indice d'efficacité $(y_{(m)}$ ou $Y_{(m)})$ et un indice de coût $(Z_{(m)})$. Le mode de calcul de ces trois indices est explicité dans **l'encadré 1.** L'indice de volume mesure la part des individus de la cohorte qui, chaque mois, occupe un emploi $(X_{(m)})$ ou provoque la variation de l'effectif en emploi d'un

⁴ Le choix de raisonner à partir de « séquences continues d'emploi » est largement contraint par les caractéristiques de l'information recueillie au cours de « Génération 92 ». Il était demandé aux individus de préciser non point les dates qui bornent leurs emplois successifs mais celles qui délimitent les périodes qu'ils ont passées dans une même entreprise, que celles-ci couvrent un emploi dans cette entreprise ou plusieurs. Dans l'impossibilité matérielle de reconstituer les mouvements d'accès et de retrait de l'emploi *stricto sensu*, il nous a paru préférable d'analyser les accès et les retraits de séquences continues d'emploi d'autant plus – et là est, tout compte fait, l'essentiel – que ce choix s'accordait avec notre hypothèse fondamentale, selon laquelle s'insérer dans l'emploi ne signifie pas seulement y accéder, mais aussi éviter d'en être écarté ou, en termes plus positifs, réussir à s'y maintenir.

Encadré 1

Trois indices longitudinaux

Sachant que les accès à une séquence continue d'emploi (SCE) ont lieu en début de mois et les retraits en fin de mois, nous proposons d'appeler :

 $-a_{(m)}$ les accès à une SCE enregistrés au mois m et $A_{(m)}$ les accès cumulés réalisés au même mois m, depuis le début du processus d'insertion professionnelle que nous faisons, arbitrairement, coincider avec le moment de la sortie de formation ;

 $-r_{(m)}$ les retraits d'une SCE enregistrés au mois m et $R_{(m)}$ les retraits cumulés intervenus ce mois-là depuis le début du processus d'insertion professionnelle.

Il est alors possible de calculer successivement :

- le solde des mouvements qui se sont produits chaque mois m ainsi que le solde cumulé de ces mouvements depuis le début du processus d'insertion, selon les formules :

$$s_{(m)} = \alpha_{(m)} r_{(m-1)}$$
 et $S_{(m)} = A_{(m)} R_{(m-1)}$

- le total mensuel des mouvements mensuels ainsi que le total cumulé de ces mouvements à chaque mois, selon les formules :

$$t_{(m)} = a_{(m)+}r_{(m-1)}$$
 et $T_{(m)} = A_{(m)+}R_{(m-1)}$

Nous avons pris le parti de considérer que les retraits à la fin du mois précédant le mois de référence et les accès au début de ce mois coïncident dans le temps. Cette décision se justifie d'autant plus que le solde du mois fournit alors l'effectif qui s'ajoute ou se retranche réellement à l'effectif des individus déjà en emploi et que le solde cumulé donne l'effectif total en emploi au mois de référence.

Sur cette base, nous proposons de calculer *trois indices* susceptibles de fournir une description pertinente de l'évolution du processus d'insertion professionnelle :

• le premier rapporte le solde mensuel à l'effectif total de la cohorte :

$$x_{(m)} = \frac{s_{(m)}}{N}$$
 et $X_{(m)} = \frac{S_{(m)}}{N}$ (avec $X_{(m)} = \sum_{1}^{m} x_{(m)}$)

Il s'agit d'un *indice de volume*, puisqu'il nous renseigne sur la part de la cohorte qui s'ajoute ou se retranche – $s_{(m)}$ peut être négatif – chaque mois à celle déjà en emploi le mois précédent $(x_{(m)})$ ou sur la part de la cohorte en emploi au mois de référence (X_{lm}) .

• le deuxième rapporte le solde mensuel au total des mouvements enregistrés :

$$y_{(m)} = \frac{s_{(m)}}{t_{(m)}}$$
 et $Y_{(m)} = \frac{S_{(m)}}{T_{(m)}}$

Il s'agit d'un *indice d'efficacit*é du processus d'accès à l'emploi officiel, puisqu'il nous renseigne sur la part des mouvements enregistrés un mois donné qui se concrétise par un accès à l'emploi, soit pour le mois de référence $(y_{(m)})$ et nous parlerons d'indice d'efficacité mensuelle –, soit en considérant l'ensemble du processus depuis son origine jusqu'au mois de référence $(Y_{(m)})$ et nous parlerons d'indice d'efficacité processuelle.

Sous sa forme d'indice d'efficacité mensuelle, il varie nécessairement entre 1 et -1: il est égal à 1 lorsque les accès à une SCE n'ont été entamés par aucun retrait, à -1 lorsque aucun accès n'est venu contrebalancer les retraits d'une SCE. Dans l'un et l'autre cas, en effet, $y_{(m)}$ s'écrit :

$$y_{(m)} = \frac{a_{(m)}}{a_{(m)}} = 1 \text{ et } y_{(m)} = -\frac{r_{(m-1)}}{r_{(m-1)}} = -1$$

Sous sa forme d'indice d'efficacité processuelle, il varie nécessairement entre 1 et $0 \cdot Y_{(m)}$ reste égal à 1 tant qu'aucun individu ayant accédé à une SCE ne s'en est retiré, puisque solde et total cumulés des mouvements sont alors égaux aux accès cumulés. La limite inférieure de $Y_{(m)}$ – qui ne peut être atteinte qu'au moment où le dernier membre de la cohorte encore en emploi s'en est définitivement retiré – est 0 puisque le solde cumulé des mouvements d'accès et de retrait, qui en forme le numérateur, est alors égal à 0.

• le dernier indicateur rapporte les accès cumulés au solde cumulé des mouvements mensuels :

$$Z_{(m)} = \frac{A_{(m)}}{S_{(m)}}$$

Il s'agit d'un *indice de coût*, puisqu'il rapporte en fait les accès cumulés au total des emplois occupés le mois de référence et indique, en quelque sorte, combien d'accès ont coûté les emplois occupés au mois de référence.

Le dénominateur du premier indice – il s'agit de l'effectif de la cohorte – ne peut évidemment être égal à 0. Il en va de même pour les dénominateurs des deux autres : $t_{[m]}$ et $T_{[m]}$ sont, par construction, nécessairement supérieurs à 0 et le risque pour que $S_{[m]}$ – qui prendra certes la valeur 0 en fin de parcours professionnel de la cohorte, lorsque tous ses membres se seront définitivement retirés de la vie active – soit égal à 0 pendant la vie professionnelle de la cohorte est quasi nul*. Les trois indices sont donc définis pendant toute la vie professionnelle d'une cohorte, quelle qu'elle soit.

* Il faudrait, pour que $S_{(m)}$ soit égal à zéro au mois m de la vie professionnelle d'une cohorte donnée, que tous les individus qui ont accédé à une séquence continue d'emploi jusqu'au mois m-1 s'en soient tous retirés à la fin du même mois m-1 et qu'aucun individu n'ait accédé à l'emploi au début du mois m. Si une telle circonstance ne peut être exclue a priori, elle est, de facto, totalement irréaliste.

mois à l'autre $(x_{(m)})$. Il fournit davantage un bilan du volume des mouvements enregistrés au fil de l'histoire de la cohorte ; les deux autres indices apportent une information plus originale sur les rapports entre intensité des mouvements et effectifs en emploi. L'indice d'efficacité fournit une bonne appréciation du rendement des mouvements autour de l'emploi au regard de leur ampleur : chaque mois pour $y_{(m)}$, en récapitulant l'ensemble du processus d'insertion, du début au mois m, pour $Y_{(m)}$. Enfin, l'indice de coût cerne une sorte de prix, évalué en nombre d'accès à l'emploi pour un emploi occupé à un moment donné de l'histoire de la cohorte $(Z_{(m)})$. Le **tableau 1** donne les volumes d'accès et de retrait d'une séquence continue d'emploi entre janvier 1992 et mars 1997 pour la cohorte « Génération 92 » et les valeurs prises pas ces trois indices.

Le **graphique 1** présente les variations de l'indice de volume : celles de $X_{(m)}$ donnent une idée du rythme auquel la cohorte s'installe dans l'emploi ; celles de $x_{(m)}$ précisent la part des individus qui s'ajoute ou se

retranche de l'effectif total en emploi de mois en mois. Il n'était pas déraisonnable de s'attendre à ce que cette part, importante au début du processus, se réduise progressivement, à proportion de la croissance de celle des individus déjà en emploi : l'hypothèse d'un phénomène intense en début de période, plus contenu par la suite, semblait aller de soi. « Génération 92 » dément ici l'intuition : le mois de juillet 1992 constitue un pic qui tranche avec l'allure globale de la courbe d'évolution de $x_{(m)}$; cette irrégularité se traduit par la rupture brutale de la pente de la courbe de $X_{(m)}$ entre deux périodes de croissance plus lente de la proportion d'individus en emploi. Si près de 4 % d'entre eux sont en emploi en juin 1992, c'est plus d'un tiers de la cohorte qui s'y trouve en juillet et cette proportion continue de croître pendant les quatre années – comptées de juillet à juin – suivantes. Mais le rythme encore soutenu des deux premières années s'épuise au cours des deux dernières et la cinquième année, la proportion d'individus en emploi paraît sinon se stabiliser du moins devoir fluctuer durablement entre 75 et 80 % de l'effectif total de la

Tableau 1 Génération 92 : accès/retraits des séquences continues d'emploi – ensemble de la cohorte

				T	- ₁		- sequenc		1	.,	de la cono		·	
	Mois	Accès aux séquences continues d'emploi (en début de mois)	Accès cumulés aux séquences continues d'emploi	Retraits des séquences continues d'emploi (en fin de mois)	Retraits cumulés des séquences continues d'emploi	Total des mouvements mensuels	Total cumulé des mouvements mensuels	Solde mensuel des mou- vements d'accès et de rertait (variation mensuelle de l'effectif en emploi)	Solde cumulé des mou- vements mensuels d'accès et de retrait (effectif en emploi)	Solde mensuel des mouvements d'accès et de retrait rapporté à l'effectif total de la cohorte, s[m]/N	Solde cumulé des mouvements d'accès et de retrait rapporté à l'effectif total de la cohorte, S(m)/N	Solde mensuel rapporté au total des mouvements mensuels, s(m)/t(m)	Solde des mouvements cumulés rapporté au total des mouvements cumulés, S(m)/T(m)	Rapport des accès mensuels cumulés aux effectifs en emploi chaque mois A(m)/S(m)
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	a(m)	A(m)	r(m)	R(m)	t(m)	T(m)	s(m)	S(m)	×(m)	X(m)	y(m)	Y(m)	Z(m)
1	9201	752	752	5	5	752	752	752	752	0,00	0,00	1,00	1,00	1,00
2	9202	4 025	4 777	65	70	4 030	4 782	4 020	4 772	0,01	0,01	1,00	1,00	1,00
3	9203	3 263	8 040	302	372	3 328	8 110	3 198	7 970	0,01	0,01	0,96	0,98	1,01
4	9204	3 997	12 03 <i>7</i>	263	635	4 299	12 409	3 695	11 665	0,01	0,02	0,86	0,94	1,03
5	9205	3 874	15 911	470	1 105	4 137	16 546	3 611	15 276	0,01	0,03	0,87	0,92	1,04
6	9206	7 503	23 414	739	1 844	7 973	24 519	7 033	22 309	0,01	0,04	0,88	0,91	1,05
7	9207	167 367	190 <i>7</i> 81	11 964	13 808	168 106	192 625	166 628	188 937	0,31	0,35	0,99	0,98	1,01
8	9208	24 727	215 508	24 <i>7</i> 98	38 606	36 691	229 316	12 <i>7</i> 63	201 <i>7</i> 00	0,02	0,38	0,35	0,88	1,07
9	9209	46 897	262 405	19 946	58 552	71 695	301 011	22 099	223 <i>7</i> 99	0,04	0,42	0,31	0,74	1,17
10	9210	34 044	296 449	10 669	69 221	53 990	355 001	14 098	237 897	0,03	0,45	0,26	0,67	1,25
11	9211	21 929	318 378	14 392	83 613	32 598	387 599	11 260	249 157	0,02	0,47	0,35	0,64	1,28
12	9212	1 <i>7</i> 33 <i>7</i>	335 715	15 988	99 601	31 <i>7</i> 29	419 328	2 945	252 102	0,01	0,47	0,09	0,60	1,33
13	9301	21 929	357 644	11 659	111 260	37 91 <i>7</i>	457 245	5 941	258 043	0,01	0,48	0,16	0,56	1,39
14	9302	12 969	370 613	6 997	118 257	24 628	481 873	1 310	259 353	0,00	0,49	0,05	0,54	1,43
15	9303	13 626	384 239	11 461	129 718	20 623	502 496	6 629	265 982	0,01	0,50	0,32	0,53	1,44
16	9304	13 363	397 602	7 842	137 560	24 824	527 320	1 902	267 884	0,00	0,50	0,08	0,51	1,48
17	9305	10 <i>797</i>	408 399	8 369	145 929	18 639	545 959	2 955	270 839	0,01	0,51	0,16	0,50	1,51
18	9306	17 031	425 430	11 915	157 844	25 400	571 359	8 662	279 501	0,02	0,52	0,34	0,49	1,52
19	9307	18 969	444 399	12 <i>7</i> 68	1 <i>7</i> 0 612	30 884	602 243	7 054	286 555	0,01	0,54	0,23	0,48	1,55
20	9308	17 487	461 886	15 010	185 622	30 255	632 498	4 <i>7</i> 19	291 274	0,01	0,55	0,16	0,46	1,59
21	9309	26 515	488 401	15 807	201 429	41 525	674 023	11 505	302 779	0,02	0,57	0,28	0,45	1,61
22	9310	22 81 <i>7</i>	511 218	8 364	209 <i>7</i> 93	38 624	712 647	7010	309 789	0,01	0,58	0,18	0,43	1,65
23	9311	14 548	525 766	7615	217 408	22 912	735 559	6 184	315 973	0,01	0,59	0,27	0,43	1,66
24	9312	15 519	541 285	12 012	229 420	23 134	758 693	7 904	323 877	0,01	0,61	0,34	0,43	1,67
25	9401	15 751	557 036	7 463	236 883	27 763	786 456	3 <i>7</i> 39	327 616	0,01	0,61	0,13	0,42	1,70
26	9402	15 166	572 202	6 391	243 274	22 629	809 085	7 703	335 319	0,01	0,63	0,34	0,41	1,71

		a(m)	A(m)	r(m)	R(m)	t(m)	T(m)	s(m)	S(m)	x(m)	X(m)	y(m)	Y(m)	Z(m)
63	9703	7 291	953 881			12 479	1 496 445	2 103	411 317	0,00	0,77	0,17	0,27	2,32
62	9702	5 854	946 590	5 188	542 564	11 455	1 483 966	253	409 214	0,00	0,77	0,02	0,28	2,31
61	9701	7 289	940 736	5 601	537 376	1 <i>7</i> 1 <i>7</i> 8	1 472 511	- 2 600	408 961	- 0,00	0,77	-0,15	0,28	2,30
60	9612	6 699	933 447	9 889	531 <i>775</i>	12 903	1 455 333	495	411 561	0,00	0,77	0,04	0,28	2,27
59	9611	6 501	926 748	6 204	521 886	14 441	1 442 430	-1439	411 066	- 0,00	0,77	-0,10	0,28	2,25
58	9610	7 575	920 247	7 940	515 682	17 286	1 427 989	-2136	412 505	- 0,00	0,77	-0,12	0,29	2,23
57	9609	10 868	912 672	9711	507 742	21 860	1 410 703	- 124	414 641	- 0,00	0,78	-0,01	0,29	2,20
56	9608	5 185	901 804	10 992	498 031	12 943	1 388 843	- 2 573	414 765	- 0,00	0,78	-0,20	0,30	2,17
55	9607	12 307	896 619	7 758	487 039	20 799	1 375 900	3 815	417 338	0,01	0,78	0,18	0,30	2,15
54	9606	8 284	884 312	8 492	<i>47</i> 9 281	13 333	1 355 101	3 235	413 523	0,01	0,77	0,24	0,31	2,14
53	9605	6 920	876 028	5 049	470 789	13 050	1 341 768	790	410 288	0,00	0,77	0,06	0,31	2,14
52	9604	10 548	869 108	6 130	465 740	16 244	1 328 718	4 852	409 498	0,01	0,77	0,30	0,31	2,12
51	9603	7 828	858 560	5 696	459 610	13 357	1 312 474	2 299	404 646	0,00	0,76	0,17	0,31	2,12
50	9602	7 453	850 <i>7</i> 32	5 529	453 914	13 099	1 299 117	1 807	402 347	0,00	0,75	0,14	0,31	2,11
49	9601	8 601	843 279	5 646	448 385	19 562	1 286 018	- 2 360	400 540	- 0,00	0,75	-0,12	0,31	2,11
48	9512	7 516	834 678	10 961	442 739	14 558	1 266 456	474	402 900	0,00	0,76	0,03	0,32	2,07
47	9511	7 316	827 162	7 042	431 778	15 567	1 251 898	- 935	402 426	- 0,00	0,75	- 0,06	0,32	2,06
46	9510	10 126	819 846	8 251	424 736	21 457	1 236 331	- 1 205	403 361	-0,00	0,76	- 0,06	0,33	2,03
45	9509	13 531	809 720	11 331	416 485	25 <i>7</i> 07	1 214 874	1 355	404 566	0,00	0,76	0,05	0,33	2,00
44	9508	7 635	<i>7</i> 96 189	12 1 <i>7</i> 6	405 154	1 <i>7</i> 089	1 189 167	- 1 819	403 211	- 0,00	0,76	-0,11	0,34	1,97
43	9507	13 092	788 554	9 454	392 978	22 239	1 172 078	3 945	405 030	0,01	0,76	0,18	0,35	1,95
42	9506	10 112	775 462	9 147	383 524	15 881	1 149 839	4 343	401 085	0,01	0,75	0,27	0,35	1,93
41	9505	10 212	765 350	5 769	374 377	16 101	1 133 958	4 323	396 742	0,01	0,74	0,27	0,35	1,93
40	9504	11 934	<i>755</i> 138	5 889	368 608	18 <i>7</i> 83	1 117 857	5 085	392 419	0,01	0,74	0,27	0,35	1,92
39	9503	10 628	743 204	6 849	362 719	16 535	1 099 074	4 721	387 334	0,01	0,73	0,29	0,35	1,92
38	9502	10 438	732 576	5 907	355 870	16 993	1 082 539	3 883	382 613	0,01	0,72	0,23	0,35	1,91
37	9501	13 372	722 138	6 555	349 963	23 476	1 065 546	3 268	378 730	0,01	0,71	0,14	0,36	1,91
36	9412	9 922	708 766	10 104	343 408	16 890	1 042 070	2 954	375 462	0,01	0,70	0,1 <i>7</i>	0,36	1,89
35	9411	10 332	698 844	6 968	333 304	19 851	1 025 180	813	372 508	0,00	0,70	0,04	0,36	1,88
34	9410	12 466	688 512	9 5 1 9	326 336	26 653	1 005 329	-1721	371 695	- 0,00	0,70	- 0,06	0,37	1,85
33	9409	18 172	676 046	14 187	316 817	32 651	978 676	3 693	373 416	0,01	0,70	0,11	0,38	1,81
32	9408	10 683	657 874	14 479	302 630	21 422	946 025	- 56	369 <i>7</i> 23	- 0,00	0,69	- 0,00	0,39	1,78
31	9407	15 662	647 191	10 739	288 151	28 430	924 603	2 894	369 <i>77</i> 9	0,01	0,69	0,10	0,40	1,75
30	9406	14 546	631 529	12 <i>7</i> 68	277 412	21 730	896 1 <i>7</i> 3	7 362	366 885	0,01	0,69	0,34	0,41	1,72
29	9405	14 235	616 983	7 184	264 644	20 118	874 443	8 352	359 523	0,02	0,67	0,42	0,41	1,72
28	9404	16 575	602 748	5 883	257 460	24 878	854 325	8 272	351 171	0,02	0,66	0,33	0,41	1,72
27	9403	13 971	586 173	8 303	251 577	20 362	829 447	7 580	342 899	0,01	0,64	0,37	0,41	1,71

Lecture : Le mois 7 (92.07) correspond à la date à laquelle la majorité des individus entre sur le marché du travail. **Source** : Céreq/Oneva.

cohorte. Le solde des mouvements mensuels, positif jusque là, s'avère pour la première fois négatif en août 1994. Il en va de même les mois d'août suivants ; dès lors, l'automne ou l'hiver semble moins favorables à l'installation dans l'emploi : subrepticement, une temporalité nouvelle, différente de celle qui a marqué la première moitié de la période d'observation, paraît s'être imposée.

L'intérêt majeur de l'indice d'efficacité mensuelle, $y_{(m)}$, réside dans sa capacité à mettre en évidence cette évolution des rythmes d'installation dans l'emploi, au cours des premières années de la vie professionnelle d'une cohorte. Le graphique 2 fait clairement apparaître cette évolution : à une première période, de juillet 1992 à la fin de l'année 1994, troublée par des mouvements violents, succède une période marquée par la reproduction, d'année en année, d'un même cycle. Il serait plus exact de parler de rupture des rythmes d'installation dans l'emploi, dans la mesure où un cycle annuel remarquablement régulier s'est substitué aux variations chaotiques de la première période de la vie de la cohorte. Ce cycle régulier fait alterner un premier semestre plus favorable à l'installation dans l'emploi avec un second semestre nettement moins propice : emploi et chômage ont désormais, pour reprendre une expression de Bernard Gazier, « leurs saisons » (1992, p. 45). Dans le même temps, $y_{(m)}$ oscille autour de 0: le **graphique 2** le suggérait, le calcul d'un indice d'efficacité semestrielle le confirme. Établi selon le même principe que $y_{(m)}, y_{(s)}$ rapporte le solde des mouvements d'accès ou de retrait enregistrés durant un semestre donné, au total de ces mouvements (cf. tableau 2 et graphique 3). Sa valeur chute rapidement au cours des trois premiers semestres, remonte sensiblement du troisième au cinquième, se réoriente à la baisse pour se rapprocher de 0, selon le mouvement cyclique que nous évoquions plus haut ; dès lors, les mouvements d'accès et de retrait d'une séquence continue d'emploi, moins nombreux qu'en début de processus, s'équilibrent et n'affectent plus guère l'effectif total des individus en emploi.

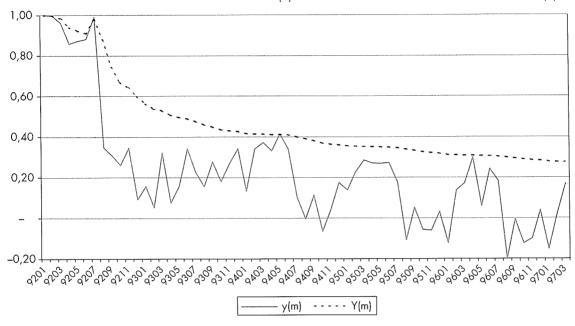
Forme du processus d'installation dans l'emploi

Ces deux traits dominants de l'évolution de l'indice d'efficacité mensuelle sont susceptibles de fournir un

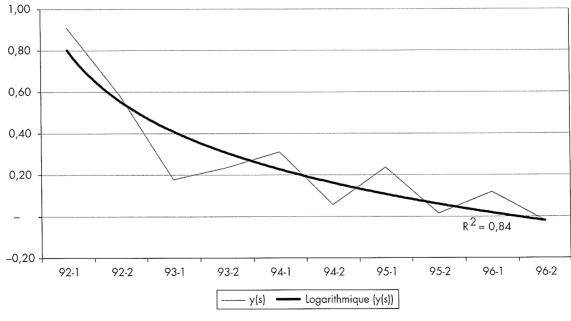
0,80
0,70
0,60
0,50
0,40
0,30
0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-0,10
-

Graphique 1
Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; variation des indices de volume – $x_{(m)}$ et $X_{(m)}$

Graphique 2 Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; variation de l'indice d'efficacité mensuelle – $y_{(m)}$ – et de l'indice d'efficacité processuelle – $Y_{(m)}$



Graphique 3 Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; variation de l'indice d'efficacité semestrielle – $y_{(s)}$



critère endogène d'appréciation de l'insertion professionnelle d'une cohorte de nouveaux venus sur le marché du travail. Dès lors que $y_{(m)}$ entre dans un cycle saisonnier établi sur l'année et que ses valeurs oscillent, pendant la durée du cycle, autour de 0, d'une part, et que, d'autre part, l'indice de volume $X_{(m)}$ se met à fluctuer entre des bornes étroites, la cohorte peut être considérée comme insérée dans la vie active (cf. encadré 2). L'appréciation porte bien sur l'insertion professionnelle de la cohorte dans son ensemble, définie par l'année de sa sortie de formation initiale et non sur celle des individus singuliers qui la composent. Comme toujours en pareil cas, le processus macrosocial peut recouvrir une très grande diversité de situations individuelles : nous y reviendrons dans la troisième partie de ce texte. Pour l'instant, il nous semble plus important de souligner ces deux aspects : le jugement s'appuie sur des critères strictement endogènes, produits par le comportement de la cohorte et n'appelle aucune comparaison avec une population de référence.

Si l'indice d'efficacité mensuelle, $y_{(m)}$, focalise sur l'actualité de la cohorte au mois m, l'indice d'efficacité processuelle, $Y_{(m)}$, conserve à tout moment la mémoire de son histoire : il traduit les variations produites par les mouvements cumulés d'accès et de retrait d'une séquence continue d'emploi en rapportant l'effectif en emploi au mois m au total des mouvements autour de l'emploi, du début du processus d'insertion jusqu'au mois considéré. Ainsi, les emplois occupés en mars 97 ne représentent plus que 27 % des mouvements d'accès et de retrait qui ont affecté la cohorte depuis sa sortie du dispositif de formation. La décroissance de $Y_{(m)}$, très rapide pendant les tous premiers mois du processus, s'est ralentie à la fin de la période d'observation : les emplois occupés représentent les deux tiers des mouvements enregistrés en octobre 1992, la moitié en mai 1993, le tiers en septembre 1995. L'évolution de $Y_{(m)}$ suggère le style d'insertion dans l'emploi d'une cohorte donnée : une décroissance continue des valeurs - généralement effet d'une croissance ininterrompue du total des

Tableau 2 Indice d'efficacité semestriel $y_{(s)}$

	Accès semestriels aux séquences continues d'emploi	Retraits semestriels des séquences continues d'emploi	Total des mouvements semestriels	Solde semestriel des mouvements d'accès et de retrait	Solde semestriel rapporté au total des mouvements semestriels, s(s)/t(s)
	a _(s)	r _(s)	t _(s)	S _(s)	Y _(s)
92-1	23 414	1 105	24 519	22 309	0,91
92-2	312 301	82 508	394 809	229 <i>7</i> 93	0,58
93-1	89 715	62 316	152 031	27 399	0,18
93-2	115 855	71 479	187 334	44 376	0,24
94-1	90 244	47 236	137 480	43 008	0,31
94-2	<i>77</i> 237	68 660	145 897	8 577	0,06
95-1	66 696	41 073	107 769	25 623	0,24
95-2	59 216	57 401	116617	1 815	0,02
96-1	49 634	39 01 1	88 645	10 623	0,12
96-2	49 135	51 097	100 232	1 962	0,02

Encadré 2

Un critère opérationnel

Dans le corps du texte nous écrivons : « dès lors que $y_{(m)}$ entre dans un cycle saisonnier établi sur l'année et que ses valeurs oscillent, pendant la durée du cycle, autour de 0, d'une part, et que, d'autre part, l'indice de volume $X_{(m)}$ se met à fluctuer entre des bornes étroites, la cohorte peut être considérée comme insérée dans la vie active. » Cette proposition, pour la rendre « opérationnelle », doit être formalisée davantage.

Il convient de cerner plus précisément les marges de fluctuation de $y_{(m)}$ et de $X_{(m)}$:

- puisque $y_{(m)}$ est très instable, nous proposons de lui substituer ses moyennes mobiles, calculées sur cinq périodes, et nous désignons cette nouvelle version de l'indice par y_{mob} (cf. graphique a);

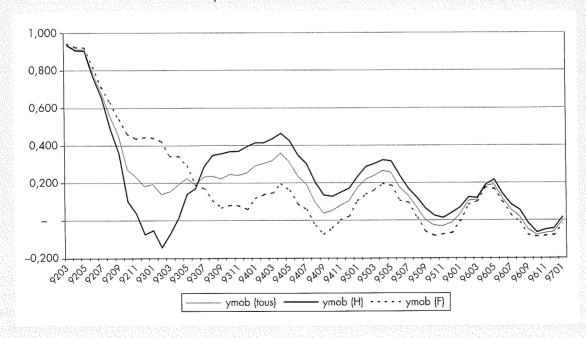
- dans la mesure où les fluctuations de $X_{(m)}$ sont très faibles, il nous paraît plus commode d'utiliser les variations du total mensuel de mouvements, rapporté à l'effectif total de la cohorte $(t_{(m)}/N)$, en prenant, là encore en compte les moyennes mobiles calculées sur cinq périodes. Nous désignons cet indice par v_{mob} (cf. graphique b).

Nous pouvons, dès lors, traduire notre proposition en ces termes :

dès lors que les variations de y_{mob} s'inscrivent dans un cycle annuel contenu entre les valeurs + 0,2 et - 0,2 tandis que v_{mob} ne dépasse plus, au cours de l'année, le seuil 0.04, la cohorte peut être considérée comme insérée dans la vie professionnelle.

Ces valeurs sont suggérées par les deux graphiques : y_{mob} tend à varier autour de 0 et entre les valeurs + 0,2/- 0,2 très tôt chez les jeunes femmes et semble devoir fluctuer durablement de la sorte, alors que

Graphique a Évolution de l'indice d'efficacité en moyennes mobiles (y_{mob}) ; comparaison tous/hommes/femmes



Encadré 2 (suite)

 v_{mob} tend à fluctuer durablement en dessous du seuil 0,04 dès 1995, pour l'ensemble de la cohorte comme pour les sous-populations des hommes et des femmes.

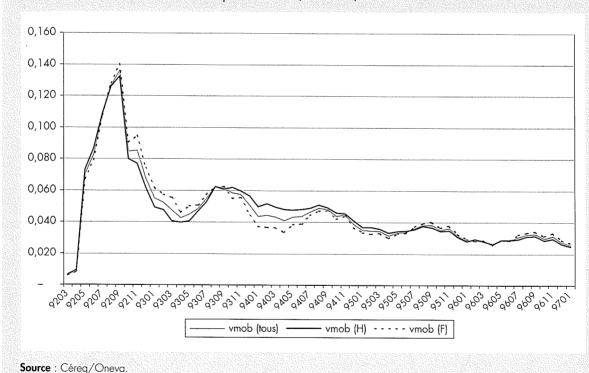
De l'acceptation de ces critères découlent trois conclusions :

1) les jeunes femmes peuvent être considérées comme insérées dans la vie professionnelle dès 1995, alors qu'il faut attendre un an de plus pour les jeunes gens et, de ce fait, pour l'ensemble de la cohorte (le retard des jeunes gens étant largement imputable au service national);

2) trois ans d'observation paraissent insuffisants pour saisir l'insertion professionnelle d'une cohorte; un délai de six ans paraît mieux adapté;

3) les seuils ici fixés devront être ajustés dès que de nouvelles données fournies par de nouvelles enquêtes le permettront.

Graphique b Évolution de l'indice de volume, en moyennes mobiles (v_{mob}) ; comparaison tous/hommes/femmes



mouvements – manifeste la persistance de la rotation d'une part de la cohorte sur des emplois de courte de durée; une décroissance ralentie – lorsqu'elle accompagne une croissance des effectifs en emploi – suggère une probable stabilisation d'une part au moins des individus dans l'emploi. C'est pourquoi les courbes

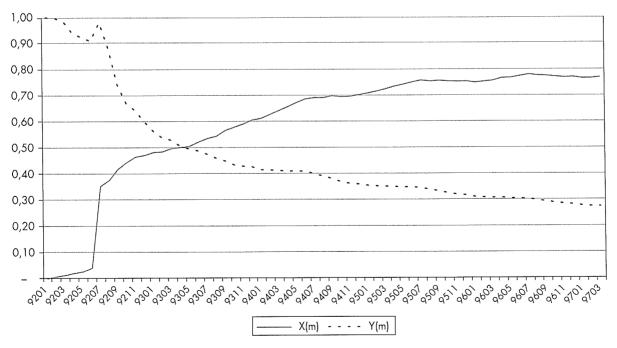
d'évolution des indices $X_{(m)}$ et $Y_{(m)}$ fournissent une représentation synthétique du processus d'insertion professionnelle d'une cohorte donnée : la confrontation du style avec les volumes concernés révèle le régime d'insertion propre à la cohorte. Les échelles de variation de chacun des deux indices étant les

mêmes, ils peuvent figurer sur le même graphique : ainsi, le graphique 4 propose une synthèse de l'insertion dans l'emploi de la cohorte « Génération 92 ». L'indice $Y_{(m)}$ ne fait que suggérer le « coût » d'un emploi occupé, en termes de mouvements nécessités, en moyenne, par cet emploi. L'indice $Z_{(m)}$ fournit une information analogue, mais simplifiée : en rapportant le total cumulé des accès enregistrés jusque là aux emplois occupés, il donne la mesure du nombre d'accès qui ont, en moyenne, été exigés pour un accès à l'emploi non interrompu par un retrait. Le graphique 5 présente la progression de $Z_{(m)}$, depuis le début du processus d'insertion de la cohorte « Génération 92 » jusqu'en mars 1997. Dès le mois de septembre 1995, un emploi occupé à la même date a exigé, en movenne, deux accès: 809 720 accès pour 404 566 emplois en cours. En fin de période, un emploi occupé résulte de 2,32 accès, en moyenne. Cependant, les deux indices $Y_{(m)}$ et $Z_{(m)}$ – parce qu'ils gardent la mémoire des épreuves successives constituées par les accès aux emplois et de la difficulté pour les individus concernés de s'y maintenir - n'indiquent qu'un « coût » moyen : dans une cohorte donnée, le nombre d'accès à une séquence continue d'emploi peut varier considérablement d'un individu à un autre. Nous verrons d'abord les écarts entre groupes différents au sein de « Génération 92 », avant d'envisager les parcours individuels.

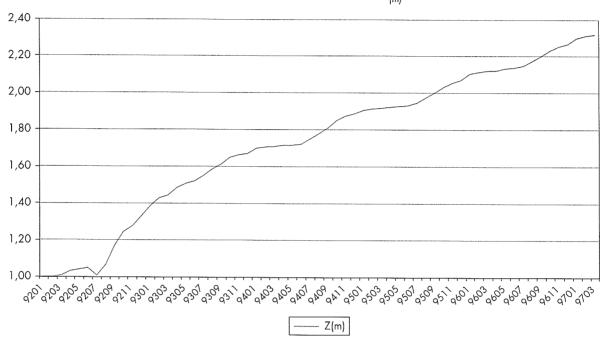
DES ÉCARTS IMPORTANTS D'UN GROUPE SOCIAL À L'AUTRE

La pertinence d'un indice tient pour beaucoup à sa capacité à discriminer des groupes sociaux, lorsque leurs comportements divergent, à en révéler la proximité lorsqu'ils convergent. Ainsi, l'évolution de l'indice d'efficacité mensuelle, $y_{(m)}$, montre plutôt la profonde similitude des temporalités de l'insertion professionnelle de groupes constitués sur la base du sexe ou du niveau de formation. L'évolution des indices d'efficacité processuelle, $Y_{(m)}$, et de volume, $X_{(m)}$, plus sensibles aux effectifs en jeu et à l'accès effectif à l'emploi, distingue davantage ces groupes selon leurs régimes d'insertion. Ces évolutions

Graphique 4 Synthèse de l'accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; évolution de l'indice de volume – $X_{(m)}$ – et de l'indice d'efficacité processuelle – $Y_{(m)}$



Graphique 5 Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; variation de l'indice de coût – Z_{lm1}



confortent la thèse selon laquelle les individus sortis du système de formation initiale à des niveaux différents ne fréquentent pas les mêmes segments du marché du travail.

De la similitude du processus...

Que l'on compare l'insertion professionnelle des jeunes gens à celle des jeunes femmes ou celle de groupes constitués selon le niveau de formation des individus, le rapport entre solde et total des mouvements suit une évolution à peu près similaire. Pour plus de simplicité, nous n'utiliserons pas l'indice $y_{(m)}$ mais, une fois encore, son équivalent semestriel $y_{(s)}$, plus lisible. Le **tableau 3** et les **graphiques 6 et 7** en fournissent l'évolution pour les différentes populations considérées.

Prendre en compte la perturbation du service national

Si l'indice d'efficacité semestrielle, $y_{(s)}$, évolue de la même manière chez les jeunes gens et les jeunes femmes à partir du premier semestre de 1994, un

écart important distingue les deux populations en début de période. Cette évolution, moins favorable aux jeunes gens au cours des deux premiers semestres, poursuivie par une sorte de rattrapage au cours des deux semestres suivants, ne peut s'expliquer sinon par l'obligation pour les jeunes gens de « Génération 92 » d'effectuer un service national. Mais la comparaison entre sortants à des niveaux de formation différents exige d'affiner l'hypothèse. Alors que $y_{(s)}$ évolue de manière identique pour les sortants des niveaux de formation 3 et infra et que les écarts, pourtant faibles, tendent à se réduire encore au fil du temps, il se comporte de manière très différente pour les sortants aux niveaux 1 et 2. Cette divergence s'explique par des rythmes d'accès au service national, bien différents selon le niveau de formation atteint par l'individu.

La possibilité de se soustraire au service national est, le **tableau 4** le montre, plus grande aux extrêmes. Mais surtout, la très grande majorité des sortants aux niveaux 1 et 2 qui fait un service national l'effectue très rapidement après la fin de la formation : près de 80 % au cours du second semestre de 1992, contre

Tableau 3 Évolution de l'indice synthétique d'efficacité semestrielle $y_{\{s\}}$

	Gén. 92	Hommes	Femmes	Niv. 1/2	Niv. 3	Niv. 4	Niv. 5	Niv. 5b/6
92-1	0,91	0,90	0,92	0,94	1,00	0,89	0,89	0,90
92-2	0,58	0,51	0,66	0,67	0,52	0,55	0,61	0,61
93-1	0,18	0,01	0,33	0,50	0,19	0,12	0,11	0,20
93-2	0,24	0,36	0,09	0,51	0,26	0,18	0,14	0,14
94-1	0,31	0,43	0,14	0,44	0,39	0,28	0,29	0,22
94-2	0,06	0,15	- 0,04	0,17	0,11	0,00	0,06	0,01
95-1	0,24	0,30	0,17	0,22	0,28	0,24	0,22	0,27
95-2	0,02	0,07	- 0,04	0,13	0,00	0,03	-0,01	- 0,04
96-1	0,12	0,14	0,10	0,12	0,14	0,15	0,09	0,11
96-2	-0,02	0,01	- 0,05	-0,00	0,03	-0,01	- 0,04	-0,04

Tableau 4 Génération 92 : proportion des jeunes gens au service national selon le niveau de formation et la période (% en colonnes)

	Niv. 1/2	Niv. 3	Niv. 4	Niv. 5	Niv. 5b/6	Total
92-sem. 1	0,9	0,4	1,4	1,3	0,8	1,1
92-sem. 2	43,1	45,9	30,1	27,1	11,4	30,3
93-sem. 1	6,3	17,1	19,2	19,0	10,6	15,7
93-sem. 2	2,9	5,6	6,3	5,2	5,7	5,2
94-sem. 1	0,4	1,9	4,4	4,5	7,3	3,9
94-sem. 2	1,6	1,4	3,4	3,1	4,7	3,0
95-sem. 1	0,1	0,6	1,6	3,0	3,9	2,0
95-sem. 2	0,2	0,3	1,3	1,9	2,1	1,3
96-sem. 1	0,1	0,1	0,4	1,2	2,5	0,9
96-sem. 2	_	0,3	0,4	1,0	1,8	0,7
97-trim. 1	_	0,0	0,2	0,4	0,4	0,3
Pas de SN	44,5	26,4	31,2	32,3	48,9	35,6
100 %	42 826	33 482	69 477	93 979	39 769	279 533

seulement 60 % des jeunes gens au niveau 3, 44 % au niveau 4, 40 % au niveau 5 et 22 % au niveau 5b/6. L'immédiateté de l'accès au service national des sortants au niveau le plus élevé contraste avec le relatif dilettantisme des sortants aux autres niveaux : cette différence explique l'écart entre les courbes des $y_{(s)}$ des uns et des autres au début du processus d'insertion professionnelle. L'écart qui persiste par la suite – des fluctuations de $y_{(s)}$ moins fortes, en fin de période d'observation, chez les sortants aux niveaux 1 et 2 – s'explique certainement par une autre raison, que nous aborderons plus loin. Nous y reviendrons, après avoir tiré la conclusion des remarques précédentes.

Des évolutions concordantes

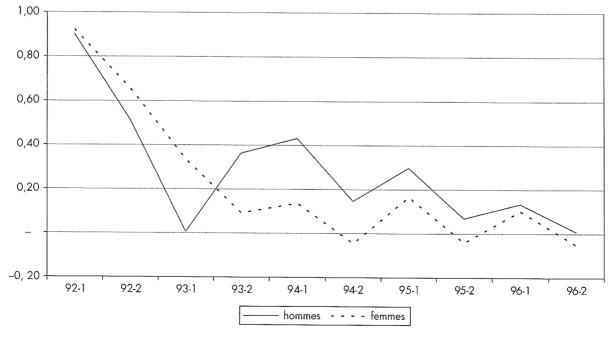
Il y a une très nette convergence, au fil du temps, des évolutions des valeurs de $y_{(s)}$ calculées pour des populations constituées selon un critère de sexe ou de niveau de formation (cf. **graphiques 6 et 7**); cela conforte l'hypothèse, énoncée plus haut, d'une temporalité spécifique de l'insertion professionnelle. Celle-ci semble bien passer par deux phases successives : à la première, plus chaotique, en succède une

seconde, faite de la répétition d'un même cycle annuel qui tend à fluctuer, progressivement, autour de la valeur 0. Si l'on en revient aux écarts entre courbes des jeunes gens et des jeunes femmes, force est de constater que cette temporalité se joue à une cadence plus rapide pour les secondes : $y_{(s)}$ tend à fluctuer autour de 0 dès 94/95 et le retard des jeunes gens tient à l'obligation qui est faite à une part variable d'entre eux d'accomplir un service national. Malgré cette différence, l'oscillation cyclique de $y_{(s)}$ – ou de $y_{(m)}$, selon le niveau d'observation choisi – autour de la valeur 0, paraît bien fournir un critère endogène d'appréciation de l'insertion professionnelle d'une cohorte. Mais revenons à présent à l'allure particulière de la courbe des $y_{(s)}$ chez les sortants aux niveaux 1 et 2.

... à la hiérarchie des performances d'insertion

L'allure singulière de la courbe de $y_{(s)}$ pour les sortants aux niveaux 1 et 2 suggère une spécificité de l'insertion de ces derniers : si elle ne tient pas à la

Graphique δ Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; variation de l'indice d'efficacité semestrielle – $y_{(s)}$ – comparaison hommes/femmes



1,00 0,80 0,60 0,40 0,20 -0,2094-2 95-1 95-2 96-1 96-2 92-1 92-2 93-1 93-2 - - - niv. 3 niv. 4 ---- niv. 5

Graphique 7 Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail ; variation de l'indice d'efficacité semestrielle – $y_{(s)}$ – comparaison selon le niveau de formation

forme globale du processus, elle pourrait bien résulter de son rythme particulier. Cette particularité est immédiatement lisible dans la comparaison des courbes $X_{(m)}$, proposée par le **graphique 8** : si le mois de juillet 1992 marque une rupture dans le processus d'insertion de chaque groupe de niveau, cette rupture est bien moins spectaculaire pour les sortants aux niveaux 1 et 2. Une moindre part d'entre eux accède à l'emploi à cette date parce que la plupart de ceux qui sont confrontés à l'obligation du service national s'en débarrasse alors. Mais il en résulte une nouvelle rupture brutale de leur rythme d'accès à l'emploi un an plus tard : 54 % d'entre eux seulement étaient en emploi en août 1993; ils sont 64 % dans cette situation le mois suivant. Au cours des années ultérieures, le mois de septembre continue de leur être plus favorable, vraisemblablement du fait de la fréquence de leurs accès à la fonction publique. Malgré cette différence de rythme, ils réalisent les meilleures performances d'insertion et sont les seuls à dépasser le seuil de 90 % d'individus en emploi en fin de période.

Ainsi, l'indice d'efficacité conjoncturelle, $y_{(m)}$ ou $y_{(s)}$, de par sa construction spécifique, donne davantage à

voir la similitude du processus d'insertion professionnelle d'un groupe homogène à un autre, au sein d'une même cohorte. L'indice de volume, $X_{(m)}$, se présente, quant à lui, comme un indicateur de la performance d'insertion professionnelle du groupe et souligne davantage les différences entre ces groupes. Parce que $X_{(m)}$ mesure un taux d'emploi, il fournit une évaluation très immédiate des écarts d'accès à l'emploi entre groupes différents. Le résultat global est donc sans surprise : en mars 1997, les jeunes gens sont plus fréquemment en emploi que les jeunes femmes, les plus diplômés plus souvent que les moins diplômés.

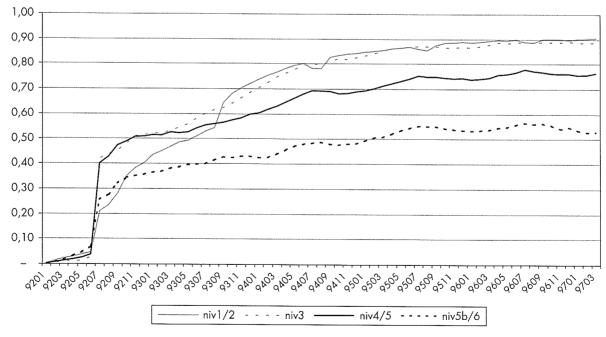
La distribution de l'indice d'efficacité processuelle, $Y_{(m)}$, fournit un résultat concordant : en fin de parcours, les performances s'ordonnent strictement selon le niveau. D'où cette conclusion paradoxale : les sortants aux niveaux 1 et 2 n'ont pas eu à « bouger » autant que les autres et sont pourtant plus nombreux en emploi. En mars 1997, leurs emplois représentent encore 40 % des mouvements enregistrés dans leur groupe ; à l'autre extrême, les emplois des sortants aux niveaux 5b et 6 à la même date n'en représentent plus que 21 %.

Un marché du travail segmenté

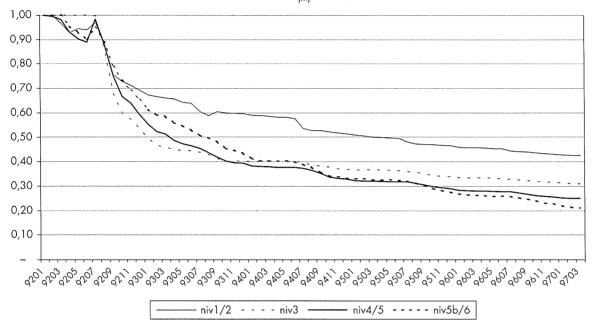
La confrontation des graphiques 8 et 9 ménage un autre étonnement encore : le premier révèle la proximité des performances d'insertion des sortants aux niveaux 1 et 2 d'une part, au niveau 3 d'autre part : dans l'un et l'autre cas, neuf individus sur dix sont en emploi au mois de mars 1997. Le second souligne l'écart de coût de ces performances d'un groupe à l'autre. Les emplois en cours à cette date, qui résultent d'autant d'accès à une séquence continue d'emploi non encore interrompue, ne correspondent plus qu'à un petit tiers des mouvements enregistrés par les sortants au niveau 3 contre, nous l'avons dit, 40 % pour les sortants au niveau supérieur. Les sortants au niveau 3 ont été contraints de « bouger » davantage que leur camarades plus diplômés pour se maintenir aussi nombreux en emploi : ce coût plus élevé en mouvements sur le marché du travail manifeste certainement une plus grande difficulté d'insertion ou, pour le moins, une épreuve plus difficile pour les uns que pour les autres. À l'autre extrémité des niveaux de formation, la situation est plus vive encore.

Les sortants aux niveaux 5b et 6 cumulent les difficultés. Si le constat est sans surprise, il doit néanmoins être explicité. La part d'individus du groupe en emploi au mois de mars 1997 ne dépasse que de peu la moitié de l'effectif total, en léger repli par rapport au mois de juillet 1996; il est vrai que le second semestre de l'année paraît encore plus défavorable à ces individus peu diplômés qu'aux autres. Mais dans le même temps, les emplois occupés ne représentent plus guère qu'un cinquième des mouvements d'accès ou de retrait enregistrés dans le groupe au cours des cinq années d'observation. L'indice de coût $Z_{(m)}$, peut-être plus immédiatement explicite, exprime le coût d'un emploi occupé en nombre d'accès nécessités, en moyenne, pour l'occuper. L'usage du mot « coût » n'a ici rien de métaphorique : il renvoie autant à la somme d'énergie dépensée par un individu pour accéder à l'emploi et s'y maintenir, qu'à la masse d'énergie exigée d'un groupe social donné. Ceux qui arrivent sur le marché du travail moins bien équipés en titres scolaires sont aussi contraints à la plus grosse dépense d'énergie pour se maintenir dans l'emploi. Le graphique 10 en atteste.

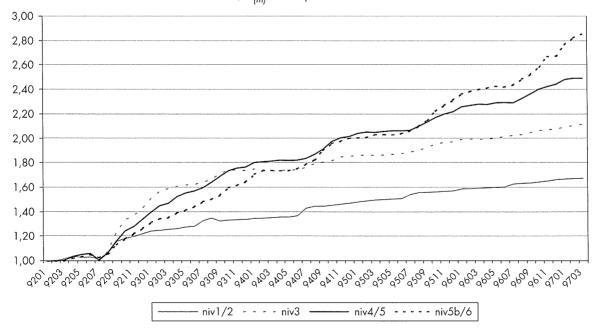
Graphique 8 Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; variation de l'indice du volume $X_{(m)}$ – comparaison selon le niveau de formation



Graphique 9 Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; variation de l'indice d'efficacité processuelle, $Y_{\{m\}}$ – comparaison selon le niveau de formation



Graphique 10 Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ; variation de l'indice de coût, $Z_{(m)}$ – comparaison selon le niveau de formation



Comparer les situations de groupes extrêmes suggère, quand les divergences s'accentuent, non plus des différences de degré mais des différences de qualité : il y a fort à parier que les emplois auxquels accèdent les sortants aux niveaux ici considérés ne soient plus tout à fait de même nature. La distance entre les courbes des $Y_{(m)}$ de l'un et l'autre groupe se creuse tout au long de la période d'observation : dans l'un et l'autre cas, les effectifs en emploi tendent à se stabiliser, à des niveaux certes différents, alors que les totaux des mouvements enregistrés de mois en mois ne cessent de croître à des rythmes bien différents. Si l'effectif de sortants aux niveaux 5b et 6 en emploi se stabilise autour de 40 000 et celui des sortants aux niveaux 1 et 2 au voisinage de 80 000, le total des mouvements des seconds est quasiment rattrapé, au mois de mars 1997, par le total des mouvements des premiers. En outre, le total des mouvements enregistrés par les sortants aux niveaux 5b et 6 montre une croissance si régulière (cf. graphique 11) qu'il paraît être fonction de la durée de leur présence sur le marché du travail : la croissance des mouvements des sortants au niveau le plus élevé paraît, elle, devoir se ralentir.

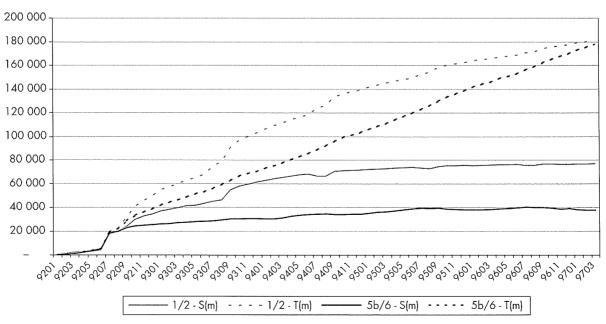
Confronter $X_{(m)}$ et $Y_{(m)}$

Les différences enregistrées par les indices $X_{(m)}$ et $Y_{(m)}$ accréditent l'hypothèse d'une dualité des marchés du travail : alors que les mouvements observés parmi les sortants aux niveaux 1 et 2 paraissent imputables à des mouvements d'ajustement, les accès et les retraits des sortants aux niveaux 5b/6 semblent davantage l'effet de mécanismes de « mobilisationdémobilisation » (Rose, 1996, p. 68) de la force de travail peu qualifiée. La comparaison d'un groupe très qualifié avec un groupe peu qualifié permet de désigner les pôles de cette dualité; reste qu'au sein de chaque groupe des comportements différents coexistent et qu'il n'y a sans doute pas de frontière tranchée entre les populations qui fréquentent les deux segments du marché du travail au cours de la période d'insertion professionnelle. Une approche macrosociologique ne cerne que des comportements moyens, susceptibles de cacher d'importantes variations individuelles; ces variations nous intéresseront dans la dernière partie de ce texte. Bornons-nous, pour conclure celle-ci, à répéter que $X_{(m)}$ et $Y_{(m)}$ proposent une forme de synthèse du processus d'insertion

Graphique 11

Accès à l'emploi des nouveaux venus sur le marché du travail en 1992 ;

évolution du solde et du total des mouvements mensuels – comparaison des niveaux 1/2 et 5b/6.



professionnelle. Ils permettent de confronter évolution du taux d'emploi et coût global de la performance d'insertion du groupe; ce faisant, ils donnent consistance à l'idée de régimes d'insertion différents selon les populations examinées.

ITINÉRAIRE INDIVIDUEL ET ITINÉRAIRE DE GROUPE

Les trois indices présentés permettent de décrire l'accès à l'emploi d'une cohorte ou d'un groupe homogène défini en son sein : qu'en est-il des individus qui composent ces groupes ou cette cohorte? Il y a, du destin social d'un groupe à celui des individus singuliers, une distance qui se mesure aux écarts observés entre les itinéraires individuels. Si la définition de populations particulières dans la cohorte permet de focaliser sur des caractéristiques portées par certains individus seulement et rapproche ainsi d'une analyse des itinéraires individuels, les « individualités biographiques » n'en sont pas moins, pour reprendre le mot de J.-C. Passeron, « oubliées » (1990, p. 6). Considérant que « le temps du devenir social des individus et des groupes est, avant toute possibilité de choix tactique ou stratégique, déjà structuré par des normes, des définitions sociales, des représentations ou, plus généralement encore, par des "chances typiques", socialement conditionnées, de déroulement ou d'orientation biographiques » (idem, p. 18), nous viserons à cerner les « modes de construction » (Nicole-Drancourt, 1994, p. 46) des itinéraires individuels au contact de leur groupe d'appartenance.

Représenter l'itinéraire d'un groupe

Nous avons, jusqu'ici, examiné les mouvements d'accès et de retrait d'une séquence continue d'emploi en quelque sorte pour eux-mêmes. Or, ils signent une distribution des individus dans des périodes successives d'emploi ou de non-emploi : le **tableau 5** donne cette ventilation de mois en mois. Dès octobre 1992, la majorité des membres de la cohorte a accédé à un première emploi : 43 % d'entre eux sont toujours à leur première séquence continue d'emploi ; 9,2 % connaissent une première période de non-emploi successive à leur première séquence continue d'emploi ; 1,6 % sont entrés dans une deuxième séquence continue d'emploi ; 0,1 %, enfin, ont entamé une seconde période de non-emploi. Au mois de juin 1994, la proportion d'individus dans une première séquence continue d'emploi atteint

son maximum pour décroître ensuite au profit des individus dans une seconde séquence continue d'emploi. Au mois de mars 1997, 77,1 % des individus de la cohorte sont en emploi mais ils se répartissent très inégalement selon le rang de la séquence continue d'emploi : si plus d'un tiers en est toujours à sa première séquence continue d'emploi, un quart en est à sa deuxième, moins de un sur dix à sa troisième ; le reste se dispersant dans les séquences continues d'emploi ultérieures. Le tableau 5 fournit une sorte de cartographie – dérivée des mouvements d'accès et de retrait de l'emploi – des « chances typiques » d'en être, pour les individus de la cohorte, à tel ou tel point dans leur itinéraire d'insertion.

Ces « chances typiques » dessinent le rapport qui s'établit entre un groupe d'individus et le marché du travail : celui-ci désigne la durabilité de la relation à l'emploi en général, bien davantage que la durabilité de la relation à un emploi en particulier. Les parcours discontinus révèlent, plus crûment que les statuts des emplois occupés successivement, l'épreuve que constitue l'instauration d'une relation d'emploi durable. Les hommes et les femmes ne surmontent pas cette épreuve de la même manière : les secondes sont plus fréquemment dans des situations de nonemploi en mars 1997 et bien moins nombreuses à avoir accédé à une seconde séquence continue d'emploi. Le tableau 6 résume la diversité de leurs situations en mars 1997, selon leur niveau de formation : près d'une jeune femme sur cinq, sorties aux niveaux 5b et 6, n'a toujours pas accédé à l'emploi; si près d'une sur quatre en est à sa première séquence continue d'emploi, plus d'une sur cinq est en retrait de l'emploi après une première séquence ; la proportion de celles qui ont entamé une seconde séquence dépasse à peine une sur dix... Ces scores contrastent violemment avec ceux des jeunes femmes sorties de formation à d'autres niveaux ; ils désignent cette fraction de « Génération 92 » comme particulièrement exposée aux tensions sur le marché du travail.

Représenter l'itinéraire d'un individu

Il n'y a certes pas de déterminisme tel qu'aucun individu n'y puisse échapper. Si à peine un quart des sortantes au niveau 5b/6 en est encore à sa première séquence continue d'emploi au mois de mars 1997, celle-ci peut avoir débuté très tôt et avoir mené à une situation d'emploi stabilisée après bien des péripéties. Sonia a connu dix emplois entre les mois de mai 1992

Tableau 5 Génération 92 : situation mensuelle des individus par rapport à l'emploi, rapporté à 1 000 (eff. tot. : 533 615)

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
•	sce l	ret1	sce2	ret2	sce3	ret3	sce4	ret4	sce5	ret5	sce6	ret6	sce7	ret7	sce8	ret8	sce9	ret9	sce10 total
O P P P P P P P P P	1 9 9 155 222 29 422 354 412 440 440 447 448 450 460 461 457 451 444 432 431 430 430 439 425 420 400 395 395 395 373 375 373 373 373 373 373 373 373 37	ret1 0 0 0 1 1 2 2 3 3 25 64 4 92 101 117 132 143 145 152 156 157 161 146 168 169 166 161 117 131 145 152 156 157 151 146 139 166 161 162 162 163 164 165 165 165 165 165 165 165 165 165 165	sce2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	ret2 0 0 0 0 1 2 4 7 7 9 9 11 13 13 14 16 19 24 29 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35 35	5 sce3 0 0 0 0 0 1 1 2 3 5 6 7 9 10 11 13 144 17 19 21 224 27 31 349 40 444 445 58 61 644 67 70 71 72 72 74 74 75 78 82 83 86 89 89 90 89 90 90	0 0 0 0 1 1 1 1 2 2 3 3 4 4 5 5 5 6 6 6 6 6 6 7 7 8 8 9 9 12 13 13 11 14 11 14 11 15 14 11 15 14 11 12 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		8 ret4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	9 sce5 000000000000000000000000000000000000										

Lecture : le mois 7 (92.07) correspond à la date à laquelle la majorité des individus entre sur le marché du travail. Source : Céreq/Oneva.

Tableau 6 Génération 92 : situation des femmes vis-à-vis de l'emploi en mars 1997 (eff. rapportés à 1 000)

mvt.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
sce/ret	0	scel	ret l	sce2	ret2	sce3	ret3	sce4	ret4	sce5	ret5	sce6	ret6	sce7	ret7	sce8	ret8	sce9	ret9	sce10
niv. 1/2	18	566	57	209	24	69	10	25	5	9	2	5	1	1						
niv. 3	12	434	57	241	35	101	23	44	13	21	6	8	3	1	1	1				
niv. 4	38	344	103	218	68	91	34	39	13	23	11	6	4	3	3	2	0	0		
niv. 5	51	310	116	202	88	90	44	40	17	17	11	8	2	2	1	1		0	0	0
niv. 5b/6	198	232	221	112	92	50	36	26	14	4	5	5	3	0	0	1	0	0	1	
toutes	54	370	107	202	65	83	32	36	13	16	8	6	2	2	1	1	0	0	0	0

et mars 1997; ceux-ci se sont enchaînés sans interruption, ne constituant qu'une seule et unique séquence continue d'emploi ; elle revient régulièrement dans l'entreprise de son premier emploi où elle a travaillé comme « conditionneuse » pendant trois mois ; elle y occupe plus tard quatre autres emplois qui, dans son itinéraire personnel, constituent ses troisième, sixième, huitième et dixième emplois; ses autres emplois, dans une entreprise différente à chaque fois, sont très variés : secrétaire, bibliothécaire, aide maternelle ou caissière; mais dans l'entreprise où elle revient régulièrement, elle occupe à chaque fois le même emploi de « conditionneuse » et c'est sur un emploi de ce type qu'elle se stabilise à partir du mois de décembre 1995 ; elle l'occupe toujours au moment de l'enquête. Elle a trouvé les moyens de se maintenir en emploi durablement, bien que l'entreprise où elle se stabilise l'ait d'abord utilisée de manière très discontinue. Dans le même temps, elle a réussi à échapper au chômage qui souvent résulte des mécanismes d'appel-rejet de la main-d'œuvre sur le marché du travail. Il n'en va pas de même dans les deux cas suivants.

Anne et Marie sont sorties de formation initiale au niveau 5. Elles ont connu cinq séquences continues d'emploi au moment de l'enquête, correspondant à cinq emplois pour Anne, à dix pour Marie. Leurs itinéraires sont représentés dans le **tableau 7**⁵ : les

flèches qui les matérialisent permettent de les situer à tout moment, par rapport à leur groupe d'appartenance, constitué ici en fonction des critères de sexe et de niveau de formation initiale. Ils s'éloignent de l'itinéraire modal puisque toutes deux se retrouvent, en mars 1997, dans des positions que ne connaissent que 10 % d'entre elles. Mais alors qu'Anne, pour qui chaque séquence continue d'emploi représente un emploi, n'enchaîne jamais deux emplois consécutifs pendant la période d'observation, Marie parvient, à partir du mois de décembre 1995, à se maintenir durablement en emploi. Commence alors pour elle son sixième emploi : elle a occupé rapidement un premier emploi de deux mois en septembre et octobre 1992 (séquence continue d'emploi 1); après cinq mois sans emploi (retrait 1), elle réussit une première fois, d'avril à octobre 1993, à prolonger un emploi par un autre, sans coupure (séquence continue d'emploi 2); après une nouvelle période de non-emploi (retrait 2), elle occupe un nouvel emploi d'avril à novembre 1994 (séquence continue d'emploi 3); nouvel épisode de non-emploi d'une durée de quatre mois (retrait 3) et nouvel emploi d'avril à octobre 1995 (séquence continue d'emploi 4); comme l'année précédente, elle est « cueilleuse » ; après un mois sans emploi (retrait 4), elle trouve un emploi de « conditionneuse » et alterne alors cet emploi avec celui de « cueilleuse » (séquence continue d'emploi 5). Elle réussit désormais à se maintenir en emploi de manière continue, au contraire d'Anne, dont on ne sait, au moment de l'enquête, si l'emploi qu'elle occupe (séquence continue d'emploi 5, non représentée sur le graphique puisqu'elle commence en août 1997) se prolongera.

⁵ Pour Anne n'apparaissent, sur le tableau, que les quatre premières séquences continues d'emploi puisque la cinquième a commencé après mars 1997 : l'enquête s'étant étendue sur plusieurs mois, d'avril 97 à début 1998, nous avons décidé de limiter notre analyse à la période commune à tous les individus interrogés, soit de janvier 1992 à mars 1997.

Tableau 7 Situation vis-à-vis de l'emploi des femmes sorties au niveau 5

10 10 10 10 10 10 10 10	mvt. 0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
12 993 77 994 15 1 0 9 9 9 9 9 9 9 9 9	sce/ret 0	sce l	ret l	sce2	ret2	sce3	ret3	sce4	ret4	sce5	ret5	sce6	ret6	sce7	ret7	sce8	ret8	sce9	ret9		
itinéraire de Marie ret retrait de l'emploi, numéro	9212 359 9301 329 9301 329 9302 310 9303 289 9304 267 9305 253 9306 238 9307 223 9308 209 9309 188 9310 174 9311 167 9411 164 9402 147 9403 143 9406 127 9407 121 9408 118 9409 113 9411 104 9412 101 9502 93 9503 91 9504 89 9505 85 9506 83 9507 79 9508 77 9509 72 9511 68 9501 66 9602 65 9601 66 9602 65 9601 66 9602 65 9603 63 9601 66 9602 65 9603 63 9604 63 9605 54 9607 58 9607 58 9608 56 9609 54 9610 53 9611 52 9702 51 9702 51	11 15 23 348 391 1454 5555 554 9554 5554 5554 5554 555	1 1 2 2 3 3 15 54 77 3 87 101 103 120 105 159 161 155 164 163 162 144 136 163 162 144 136 163 162 144 136 163 162 144 136 163 162 144 136 163 164 165 159 158 155 148 165 159 158 155 148 165 159 158 165 149 170 170 170 170 170 170 170 170 170 170	0 0 1 1 6 14 21 31 41 49 58 71 79 88 97 100 103 107 114 116 150 158 158 158 158 162 165 162 165 162 165 162 174 178 185 202 202 205 207 210 209 209 209 205 215 218 217 211 208 206 202 202 sce2	1 2 3 3 7 9 9 11 12 15 18 22 2 23 34 44 47 46 43 43 43 45 8 62 63 60 57 56 55 57 62 65 66 68 73 74 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77 77	0 0 0 0 1 1 1 4 4 6 8 8 9 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0 0 1 1 2 2 2 2 4 4 5 5 6 6 5 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	1 1 1 1 3 3 4 4 5 5 7 8 9 9 9 10 11 13 14 15 17 18 19 22 25 26 26 24 24 26 28 33 33 33 33 33 33 33 33 33 33 33 33 33	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 2 1 1 1 2 2 2 2 2 2 3 5 5 6 7 7 6 6 7 8 8 9 9 11 11 12 15 16 16 16 16 16 17	0 1 1 0 1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 1 1 1 1 2 2 2 2 2 ret6	0 0 0 1 1 0 0 0 1 1 1 2 2 2 2 2 1 1 1 1	0 0 0 0 0 0 1 1 1 1 1 2 1 1	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1 1 1 1 1 1 sce8	0 0 0 0 0 0 0 1	0 0 0 0 0 0 sce9	00000		000 000
					- 400			-				161	iena	ii de i ell	וטוקו, חנ	MICIO					

Où il est question de stabilisation dans l'activité professionnelle

Anne et Marie ont, toutes deux, préparé un brevet d'études professionnelles (BEP) de couturière. Anne a obtenu son diplôme, Marie non. Elles ont alors dixhuit ans. Au-delà, leurs itinéraires divergent. Alors qu'Anne occupe un premier emploi de « couseuse », elle travaille par la suite comme agent de fabrication dans une entreprise du secteur de la construction navale, aéronautique et ferroviaire (séquences continues d'emploi 2 et 4); puis, dans l'imprimerie comme « assembleuse de feuilles » (séquences continues d'emploi 3 et 5). À chaque fois, comme ouvrière non qualifiée. Il est vrai qu'elle est originaire d'un milieu ouvrier, alors que Marie est originaire du monde paysan. Elle n'occupera aucun emploi strictement conforme à sa formation initiale, si ce n'est un bref emploi de « repasseuse » (séquence continue d'emploi 2); ensuite, elle alterne un emploi saisonnier de « cueilleuse » dans une entreprise agricole, avec un emploi de « conditionneuse » dans le secteur pharmacie/parfumerie. Ce dernier emploi, parce qu'il alterne avec le précédent, apparaît comme un autre emploi saisonnier. C'est cette saisonnalité présumée qui semble faire l'avantage de Marie. Anne, entrée plus tardivement dans un premier emploi, semble incapable de stabiliser sa situation. C'est bien la capacité des individus à construire leur itinéraire (Nicole-Drancourt, 1994, p. 64) et à se maintenir en emploi qui est en jeu au cours de la période d'insertion professionnelle.

Le maintien dans l'activité professionnelle constitue indiscutablement une épreuve d'autant plus difficile que l'individu dispose de moins de ressources pour la surmonter. Ces ressources ont été repérées dans les nombreuses analyses du processus d'insertion professionnelle produites depuis près d'un quart de siècle ; elles se heurtent aux mécanismes qui organisent la reproduction sociale par l'école (P. Bourdieu et J.-C. Passeron, 1970). Pourtant, c'est dans la vie singulière de chacun que se joue l'épreuve de se maintenir durablement en emploi. D'y réussir met alors un arrêt au processus d'accès et de retrait de l'activité professionnelle. Ce mécanisme se traduit, au niveau macrosocial, par un ralentissement et une équilibration des flux d'accès et de retrait de l'emploi. L'indice d'efficacité mensuel, $y_{(m)}$, tend à osciller autour de la valeur zéro et la décroissance de l'indice d'efficacité structurelle, $Y_{(m)}$, se ralentit. Quel que soit le mode de construction de la durabilité de la relation à l'emploi par un individu donné, la temporalité de cette construction converge avec celle du processus global d'insertion professionnelle, tel qu'en rend compte l'approche macrosociologique. Temporalités macro et microsociales apparaissent alors comme les résultantes l'une de l'autre.

* *

L'analyse des mouvements d'accès et de retrait de l'emploi fournit un critère endogène d'appréciation de l'insertion professionnelle d'une cohorte : à partir du moment où l'indice d'efficacité mensuelle $y_{(m)}$ se met à fluctuer autour de 0, selon un cycle annuel qui alterne deux semestres contrastés — l'un plus favorable à l'emploi que l'autre —, dans un contexte de relative stabilisation des effectifs en emploi, il désigne le moment où la période d'insertion s'achève. Ainsi, le comportement de l'indice $y_{(m)}$ ne confirme que partiellement l'intuition que nous formulions d'entrée de jeu : si les accès à l'emploi l'emportent sur les retraits, pendant une période, la disproportion entre ces deux volumes ne se réduit pas, comme on aurait pu s'y attendre, de manière régulière et continue.

Si $y_{(m)}$ se présente comme un critère strictement endogène, il offre aussi l'avantage de n'exiger aucune comparaison avec une population autre, articulée autour d'un critère érigé comme norme. Il n'exige, en outre, aucun jugement sur les emplois, qu'il porte sur les caractéristiques juridiques du contrat de travail, sur la qualité de l'emploi ou encore sur l'activité de l'entreprise. C'est l'évolution de $y_{(m)}$, au contraire, qui permet de fonder certains jugements de valeur : l'insertion des jeunes femmes peut être dite plus rapide que celle des jeunes gens alors que celle des sortants aux niveaux 1 et 2 est, pendant un temps, en retard sur celle des sortants aux autres niveaux de formation. Ce retard n'empêche d'ailleurs pas les sortants aux niveaux 1 et 2 de réaliser, in fine, la meilleure performance d'insertion.

La capacité des trois indices à montrer les similitudes et les différences du processus d'insertion professionnelle entre des populations constituées sur la base de critères distinctifs, représente une forme de validation de ces trois critères. Confirmer cette validité exigerait de multiplier les applications de nos indices à d'autres cohortes ou à d'autres groupes constitués sur des critères différents de ceux qui ont été retenus ici. Dès lors que les effectifs de ces groupes ou cohortes sont suffisants, il devrait être possible de produire des typologies par regroupement de populations voisines.

C'est ainsi qu'apparaît, avec « Génération 92 », une très grande proximité des comportements des sortants aux niveaux 4 et 5 : nous les avons réunis sur les graphiques 8, 9 et 10, tant les courbes qui caractérisent leurs devenirs se chevauchent. Diversifier les critères de constitution des groupes, au sein d'une cohorte, pourrait alors induire des regroupements inédits et favoriser la construction de types.

Cette perspective typologique ne doit pas faire oublier la diversité des itinéraires individuels au sein de groupes homogènes. Cette diversité peut induire deux stratégies différentes : soit la poursuite d'une démarche typologique visant à réduire la diversité persistante au sein de groupes particuliers, par la construction d'autres groupes sur la base de comportements différentiels; soit l'approfondissement de l'approche microsociologique, par le recueil de nouvelles informations, complémentaires à celles fournies par une enquête telle que « Génération 92 ». De l'une à l'autre pourrait se jouer la possibilité de comprendre les tactiques ou stratégies individuelles de construction du rapport à l'emploi, dans le cadre des distributions spécifiques des « chances typiques » de déroulement de carrière professionnelle.

Bibliographie

Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1970), La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Les Éditions de Minuit.

Gazier B. (1992), *Économie du travail et de l'emploi*, Dalloz, Paris, p. 435.

Nicole-Drancourt C. (1994), « Mesurer l'insertion professionnelle », *Revue française de sociologie*, XXXV, pp. 37-68.

Passeron J.-C. (1990), « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, pp. 3-22.

Rose J. (1996), « L'organisation des transitions professionnelles entre socialisation, mobilisation et recomposition des rapports de travail et d'emploi », *Sociologie du travail*, 38, 1, pp. 63-79.

Rose J. (1998), *Les jeunes face à l'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.

Roulleau-Berger L. (1999), Le travail en friche; les mondes de la petite production urbaine, Marseille, Éditions de l'Aube.

Schwartz O. (1997), « Le travail a-t-il une valeur ? » in Bouffartigue, Eckert (sous la dir. de), Le travail à l'épreuve du salariat, à propos de la fin du travail, Paris, L'Harmattan.

Vincens J. (1997), « L'insertion professionnelle des jeunes : à la recherche d'une définition conventionnelle », *Formation Emploi*, n° 60, pp. 21-36.

Vincens J. (1998), « L'insertion professionnelle des jeunes : quelques réflexions théoriques », Formation Emploi, n° 61, pp. 59-72.

- Résumé -

Analyser les mouvements d'accès et de retrait de l'emploi au cours de la période d'insertion professionnelle

par Henri Eckert

L'analyse des mouvements d'accès et de retrait de l'emploi, au cours de la période d'insertion professionnelle, est ici fondée sur le calcul de trois indices longitudinaux. S'ils permettent de décrire le processus d'insertion professionnelle dans son dynamisme propre, ils fournissent aussi un critère endogène d'appréciation de l'insertion professionnelle d'une cohorte ou de groupes constitués en son sein, sur la base d'une caractéristique commune à un grand nombre d'individus. Le jugement sur l'insertion professionnelle de la cohorte n'exige plus la comparaison avec une autre population. L'appréciation macrosociologique se révèle homogène avec l'appréciation de l'insertion professionnelle d'un individu particulier.